

Le 29 septembre 2016

Monsieur Pascal Haché, Président
Monsieur Pierre Losier, Directeur général
LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)
18 avenue Antonine-Mallet
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Cher Messieurs,

Premièrement, permettez-nous d'exprimer notre reconnaissance envers la collaboration et l'aide fournie par les membres de votre personnel qui nous ont épaulés lors de notre travail d'audit.

Notre mandat d'audit visait à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers étaient exempts d'inexactitudes importantes. Notre mandat ne visait donc pas à repérer des points à vous communiquer. Par conséquent, notre audit ne concernerait pas nécessairement tous les points susceptibles de vous intéresser.

Toutefois, sachez que notre audit des états financiers LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 n'a pas révélé aucun des problèmes suivant :

- Fraude;
- Inexactitudes qui pourraient faire en sorte que les états financiers soient inexacts;
- Actes illicites ou éventuellement illicites;
- Faiblesses importantes dans les contrôles internes.

Vous trouverez ci-dessous certaines observations et suggestions qui, à notre avis, pourraient accroître l'efficacité des processus internes et l'efficacité financière de la FEECUM.

Risque matériel

Voici les risques matériels auxquels la FEECUM doit faire face et gérer;

- Avoir une séparation des tâches adéquate pour les différents processus financiers, et continuer à maintenir des contrôles internes suffisants permettant de prévenir les risques suivants :
 - Vol d'actif
 - Risque d'erreur
 - Mauvaise définition ou interprétation des règles à suivre par les employés

Dans le cadre de notre audit, nous avons examiné chacun de ces points et nous avons conclu que la FEECUM avait pris les mesures appropriées pour gérer et limiter les risques en cause.

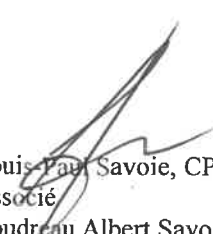
Cependant, nous en profitons pour attirer votre attention sur le point suivant :

Autorisation des dépenses

Durant notre mandat d'audit, nous avons remarqué que certaines dépenses ne comportaient pas de preuve d'autorisation de la direction ou du comité exécutif. L'autorisation des dépenses avant d'être entrées dans le système comptable est un élément clé dans le processus de séparation des tâches d'une organisation. Cette procédure permet à la direction de s'assurer de l'exactitude des dépenses et par le fait même de garantir la fiabilité et l'intégrité des informations financières de l'organisation.

Nous recommandons que les membres de la direction ou du comité exécutifs autorisent toutes les dépenses et qu'ils indiquent clairement sur celles-ci la catégorie ou le compte auquel elles se rapportent afin d'assurer une bonne classification des dépenses par le personnel comptable. En d'autres mots, aucune facture ne devrait être traitée sans autorisation et indication de la catégorie de dépense à laquelle elle se rapporte. (Numéro de compte ou type de dépense).

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Louis-Paul Savoie, CPA, CA
Associé
Boudreau Albert Savoie et Associés



**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET
ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE
MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Table des matières

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État des revenus et dépenses	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6 - 10
Autres renseignements :	
Annexes A – Revenus	11
B – Administration générale	11
C – Communications	12
D – Assurance groupe	12

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

**Aux membres du conseil d'administration de
LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE
(F.É.É.C.U.M.)**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et l'état des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie, pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.) au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Boudreau Albert Savoie et Associés
Comptables professionnels agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
Le 14 octobre 2016

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

État de la situation financière

Au 31 mars

	2016	2015
Actif		
À court terme		
Encaisse	705 818	\$ 909 066 \$
Débiteurs (note 6)	83 501	54 604
Frais reportés au prochain exercice	6 080	6 840
	795 399	970 510
Immobilisations (note 7)	14 467	18 372
	809 866	\$ 988 882 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 8)	334 027	\$ 233 665 \$
Produits reportés	4 125	7 417
	338 152	241 082
Actif nets		
Fonds des immobilisations	14 467	18 372
Fonds de fiducie	51 463	56 672
Fonds d'administration générale - non affectés	405 784	672 756
	471 714	747 800
	809 866	\$ 988 882 \$

Éventualité et engagements (notes 9 et 10)

Au nom du conseil d'administration



Administrateur/Administratrice



Administrateur/Administratrice

Voir les notes complémentaires

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

				2016	2015
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de fiducie	Total	Total
Solde au début de l'exercice	672 756	\$ 18 372	\$ 56 672	\$ 747 800	\$ 649 751
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(268 699)	(7 387)	-	(276 086)	98 049
Investissement en immobilisations	(3 482)	3 482	-	-	-
Affection interne (note 5)	5 209		(5 209)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	405 784	\$ 14 467	\$ 51 463	\$ 471 714	\$ 747 800

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Budget approuvé (non audité)	2016	2015
Revenus (annexe A)	678 976	\$ 667 780	\$ 699 964
Dépenses			
Administration générale (annexe B)	343 199	336 523	292 889
Fonds d'infrastructure - Osmose	10 362	326 574	10 410
Part conseils étudiants	93 670	86 761	85 121
Emplois d'été	28 151	28 151	33 465
Projet spéciaux	32 500	21 551	-
Activités sociales	24 000	21 550	30 024
Communications (annexe C)	22 849	19 821	28 318
Fonds d'infrastructure - MAUI	10 362	15 078	11 401
Fonds d'opérations - Osmose	15 000	14 163	19 350
Frais divers	6 250	13 168	5 377
Dons et fonds d'innovation	12 000	12 331	12 564
Fournitures de photocopies	9 900	11 465	11 806
Amortissement - autre	-	7 387	6 633
Fonds des Alumni	8 000	6 500	6 400
Association - étudiants internationaux	6 440	6 444	6 302
Alliance canadienne des associations étudiantes	6 230	6 230	3 844
Assurances - conseils étudiants	7 150	4 750	4 500
Conférences, congrès et déplacements	5 360	3 311	8 637
Gala para académique	2 500	1 920	2 579
Élections	6 500	188	322
Dépenses agenda	-	-	21 973
	650 423	943 866	601 915
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	28 553	\$ (276 086)	\$ 98 049

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2016		2015	
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(276 086)	\$	98 049	\$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement - autre	7 387		6 633	
	(268 699)		104 682	
Variation nette des éléments hors caisse de fonds de roulement				
Débiteurs	(28 897)		12 465	
Créditeurs	100 362		(29 734)	
Autres éléments	(2 532)		838	
	(199 766)		88 251	
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(3 482)		(7 016)	
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(203 248)		81 235	
Encaisse au début de l'exercice	909 066		827 831	
Encaisse à la fin de l'exercice	705 818	\$	909 066	\$

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

1. STATUTS CONTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M), ci-dessous appelée « la Fédération », constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu. Son objectif est de revendiquer les droits et intérêts des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) – Comptabilité, Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les montants pour les apports reçus sous forme de biens ou services ne sont pas reflétés dans les états financiers.

Les autres revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont constatés quand un bien est transféré ou un service rendu.

Comptabilité par fonds

Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de fiducie sert à l'enregistrement des transactions relatives à des projets spéciaux approuvés par le conseil d'administration.

Le fonds d'administration générale sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Juste valeur

La fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses autres instruments financiers au coût après amortissement et font également l'objet d'un test annuel d'évaluation. Les coûts de transactions lors d'acquisitions ou de ventes sont comptabilisés dans les résultats de l'année en cours.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20 %
Équipements informatiques	30 %

3. LES MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Les Médias acadiens universitaires inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait que trois sur dix des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Les Médias acadiens universitaires inc.

Les Médias acadiens universitaires inc. a comme objectif principal d'administrer les médias étudiants de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

4. GESTION OSMOSE INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Gestion Osmose inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait qu'elle est responsable de tout profit ou déficit de cet organisme à part égale avec l'Université de Moncton. Deux sur cinq des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Gestion Osmose inc.

Gestion Osmose inc. a comme objectif principal d'administrer le café étudiant de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

5. FONDS DE FIDUCIE

Au 31 mars 2016, le fonds de fiducie comprend un montant de 14 923 \$ (2015 – 20 132 \$) pour stabiliser les augmentations futures prévues des assurances groupe (santé et dentaire), ainsi qu'un surplus de 36 540 \$ (2015 - surplus de 36 540 \$) pour des projets spéciaux concernant les installations. L'affectation interne du fonds d'administration générale au fonds de fiducie pour l'exercice est composée de l'excédent des dépenses sur les revenus de 5 209 \$ de l'exercice provenant de l'assurance groupe.

6. DÉBITEURS

	2016		2015	
Comptes clients	89 094	\$	53 136	\$
Provision pour créances douteuses	(7 238)		-	
	81 856		53 136	
Taxe de vente à recevoir	1 645		550	
Les Médias acadiens universitaires inc.	-		918	
	83 501	\$	54 604	\$

7. IMMOBILISATIONS

	Coût		Amortissement cumulé		2016 Valeur nette		2015 Valeur nette	
Mobilier de bureau	36 707	\$	24 953	\$	11 754	\$	17 890	\$
Équipements informatiques	9 892		7 179		2 713		482	
	46 599	\$	32 132	\$	14 467	\$	18 372	\$

8. CRÉDITEURS

	2016		2015	
Fournisseurs et frais courus	196 812	\$	185 367	\$
Gestion Osmose Inc.	122 570		44 732	
Les Médias acadiens universitaires inc.	9 078		-	
Salaires à payer, retenues à la source, taxes et contributions	5 567		3 566	
	334 027	\$	233 665	\$

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

9. ÉVENTUALITÉ

Garantie consentie

La Fédération a garanti à part égale avec l'Université de Moncton la marge de crédit de Gestion Osmose inc. Le risque maximal pour la Fédération en vertu de cette caution est de 25 000 \$. Tout déboursé éventuel pour la Fédération, s'il y a lieu, sera comptabilisé à titre de dépense de l'exercice en cours. Cette marge de crédit était utilisée pour un montant de 2 500\$ en date du 31 mars 2016.

10. ENGAGEMENTS

La Fédération s'est engagée par contrats de location pour des photocopieurs jusqu'en janvier 2017. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 2 283 \$. Les paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice est le suivant :

2017 - 2 283 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé 68 802 \$ (2015 – 67 542 \$) de cotisations aux conseils étudiants des facultés et écoles du Centre universitaire de Moncton. La Fédération leur a aussi versé une subvention directe de 17 959 \$ (2015 – 17 579 \$) basée sur le nombre d'étudiants comme contribution envers la moitié de leurs assurances responsabilité et autres dépenses. La Fédération leur a aussi versé 4 750 \$ (2015 – 4 500 \$) pour couvrir l'autre moitié de leurs assurances responsabilité. Ces conseils sont représentés au conseil d'administration de la Fédération.

De plus, la Fédération a versé un total de 11 648 \$ (2015 – 12 917 \$) de bourses au cours de l'exercice aux membres de l'exécutif de son conseil d'administration. La Fédération leur a aussi versé 28 151 \$ (2015 – 33 465 \$) en salaires pour des emplois d'été. La Fédération est aussi apparentée à Gestion Osmose inc. car elle nomme, avec l'Université de Moncton, les membres du conseil d'administration. En fonction d'un accord de partenariat, la Fédération fournit des équipements à titre gratuit et est responsable des coûts d'entretien et de remplacement de ces équipements, incluant le coût des pièces et de réparation. La Fédération fait également une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Gestion Osmose inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 326 574 \$ (2015 – 10 410 \$).

En fonction de l'accord de partenariat, l'Université de Moncton et la FÉÉCUM se partagent les profits de Gestion Osmose inc. et sont conjointement responsables d'absorber les pertes encourues par celle-ci. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'opérations de Gestion Osmose inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants pour absorber 50 % du déficit accumulé et futur de Gestion Osmose inc. La contribution de l'exercice était de 8 000 \$ (2015 – 19 000 \$).

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

La Fédération est aussi apparentée à Les Médias acadiens universitaires inc. car elle a une influence notable sur le conseil d'administration. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Les Médias acadiens universitaires inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 10 078 \$ (2015 – 10 407 \$).

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit survient lorsque les débiteurs ne rencontrent pas leurs obligations financières. Dans le cours normal de ses activités, la Fédération effectue l'évaluation de la condition financière de ses débiteurs sur une base continue et examine l'historique de crédit pour tous nouveaux débiteurs. Une provision pour créances douteuses est préparée basé sur le risque de non collection. La Fédération ne court aucun risque important à l'égard d'un débiteur unique.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Fédération est exposée à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Annexes A et B – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars

A - Revenus	Budget approuvé (non audité)	2016	2015
Cotisations des étudiants et étudiantes	604 864	\$ 591 184	\$ 610 389
Revenus divers	16 683	18 224	12 466
Don - Caisses Populaires Acadiennes	20 000	17 934	18 441
Revenus activités sociales	8 000	15 821	14 470
Emplois d'été	8 029	8 504	4 204
Partenaire - Alumni	8 000	8 000	8 000
Location	7 800	7 800	7 800
Partenaire - Meloche Monnex	5 500	3 375	4 000
Revenus d'agenda et bottin	-	2 000	22 166
Photocopies	100	147	1 860
Assurance groupe (annexe D)	-	(5 209)	(3 832)
	678 976	\$ 667 780	\$ 699 964

B - Dépenses - Administration générale	Budget approuvé (non audité)	2016	2015
Salaires et avantages sociaux	273 374	\$ 270 171	\$ 236 223
Bourses	14 964	14 223	15 361
Frais professionnels	15 500	9 668	14 929
Créances douteuses	-	8 607	370
Fournitures de bureau	8 000	8 557	4 824
Frais de vérification	6 661	6 661	6 435
Télécommunications	5 000	6 013	5 983
Dépenses du conseil d'administration	9 700	4 914	2 960
Assurances	4 500	4 725	4 875
Frais de formation	3 000	1 650	-
Entretien et réparation	2 000	981	-
Impression et poste	500	276	740
Frais bancaires	-	77	189
	343 199	\$ 336 523	\$ 292 889

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Annexes C et D – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars

C - Communications	Budget approuvé (non audité)	2016	2015
Conférencier	6 000	\$ 7 775	\$ 19 528
Publicité et promotion	6 000	5 322	2 123
Recherche et campagne	10 000	5 320	5 826
Matériel promotionnel	849	1 404	841
	22 849	\$ 19 821	\$ 28 318

D - Assurance groupe

	2016	2015
Revenus	346 296	\$ 361 926
Coût d'assurance	339 203	352 882
Bénéfice brut	7 093	9 044
Dépenses		
Frais de gestion	12 302	12 876
Excédent des dépenses sur les revenus	(5 209)	\$ (3 832)